



RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

L'éducation à l'environnement pour comprendre le monde,
agir et vivre ensemble

1

2

3

Projet associatif

4

Réseau Ecole et Nature

5

6

7

8

Réseau national d'Education à l'Environnement et au Développement Durable

9

10

11

12

SOMMAIRE

13		
14	POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF	3
15	RAPPEL DES GRANDES ETAPES DE LA METHODOLOGIE	3
16	<i>DE L'AUTOMNE 2010 JUSQU'EN MARS 2012</i>	3
17	BREF HISTORIQUE	3
18	IDENTITE ET VALEURS	4
19	<i>LE RESEAU ÉCOLE ET NATURE, C'EST QUI ?</i>	4
20	<i>A QUI S'ADRESSE-T-IL ?</i>	4
21	<i>POUR UNE VISION DU MONDE PARTAGEE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE</i>	4
22	<i>Une éducation au vivant : Nature, terrain et territoire... ..</i>	5
23	<i>... et au développement durable</i>	5
24	ORIENTATIONS.....	5
25	<i>VERS QUOI DESIRE-T-ON ALLER TOUS ENSEMBLE ?</i>	5
26	<i>L'ouverture</i>	5
27	<i>L'exploration pédagogique</i>	5
28	<i>La démocratie et la représentation</i>	5
29	<i>La convivialité, la liberté et l'intelligence collective</i>	6
30	DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	6
31	UNE TRIPLE ENTREE POUR UN PROJET ASSOCIATIF GLOBAL.....	7
32	<i>UNE ORGANISATION EN RESEAU</i>	7
33	<i>Comment tendre vers ces principes, valeurs et objectifs ?</i>	7
34	<i>Le REN dans un paysage complexe de l'EEDD</i>	7
35	<i>Forme d'organisation : réseau, collectif, espace.....</i>	7
36	<i>UNE ENTREE PEDAGOGIQUE</i>	8
37	<i>UNE VISION POLITIQUE.....</i>	9
38	LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	10
39	<i>LE PLAN PLURIANNUEL D'ACTION (PPA), LA TRADUCTION CONCRETE DU PROJET</i>	10
40	<i>LA RELATION AVEC LES ADHERENTS (PERSONNES PHYSIQUES, PERSONNES MORALES, RELAIS, ENTREPRISES,</i>	
41	<i>COLLECTIVITES TERRITORIALES, ECOLES, ETC.).....</i>	10
42	<i>Modalités d'adhésion.....</i>	10
43	<i>Les différents adhérents du REN</i>	10
44	<i>Les individuels, Les associations locales et nationales, Les établissements d'enseignement,</i>	
45	<i>Les collectivités, Les entreprises, Les réseaux territoriaux.....</i>	10
46	<i>Le REN apporte aux adhérents</i>	10
47	<i>2/ Un lieu de mise en lien, de mise en relation, d'information.....</i>	11
48	<i>Les adhérents s'impliquent dans le REN.....</i>	11
49	LA GOUVERNANCE AU SEIN DU REN.....	12
50	<i>Les modalités de vote.....</i>	15
51	LES MOYENS DU PROJET	15
52	<i>Les moyens humains.....</i>	15

53

54

55 **Pourquoi un projet associatif**

56 Le projet associatif (PA) permet aux adhérents de se projeter vers l'avenir. Reprenant les valeurs et
57 fondements de l'association, il pose des principes d'actions et les modalités générales de
58 fonctionnement.

59 Le PA apporte de la clarté sur ce que nous sommes, il décrit vers quoi nous souhaitons aller, cela en
60 lien avec la charte du REN qu'il conviendra de faire évoluer et avec les statuts de l'association. Le
61 projet associatif pose les jalons nécessaires pour notre organisation à court et moyen terme. Il
62 redonne l'initiative pour participer à la transformation culturelle nécessaire au vivre ensemble dans
63 la société.

64 **Rappel des grandes étapes de la méthodologie**

65 *De l'automne 2010 jusqu'en mars 2012*

66 Une première phase, commencée fin 2010, a permis de mettre en marche la réflexion sur le projet
67 associatif en recherchant et identifiant des textes de références existants, afin d'établir une grille
68 de lecture et un questionnaire de recueil des attentes et représentations de chacun. Le
69 questionnaire a été envoyé sur les listes de diffusion mail du réseau et une relance téléphonique
70 ciblée a été effectuée.

71 Une synthèse des réponses aux questionnaires, une trame du PA, ainsi qu'une « photographie »
72 reprenant des éléments forts de textes structurants a été envoyée à tous les adhérents avant l'AG
73 2011.

74 Les premiers débats ont lieu pendant l'AG parisienne de mars 2011, suivis d'un temps le dimanche
75 matin constitutif d'un groupe de travail qui a permis d'enclencher la phase 2.

76 La deuxième phase, commencée au printemps 2011, s'est concentrée sur la mise en place de
77 réunions téléphoniques et physiques dans les territoires, afin de préparer le séminaire d'octobre,
78 point d'orgue de la réflexion collective.

79 Enfin le conseil d'administration du REN, qui a suivi ces différentes étapes, propose une version
80 rédigée du PA envoyée aux adhérents avant le congrès 2012, pour être débattue et validée lors de
81 l'AG.

82 **Bref historique**

83 Avec les rencontres nationales Ecole et Nature de 1983, c'est l'action éducative par et pour la
84 nature et l'environnement qui devenait un projet partagé, collectif, national.

85
86 En 2012 les personnes impliquées dans l'action en faveur de ce qu'on appelle aujourd'hui l'EEDD
87 sont devenues beaucoup plus nombreuses, les réseaux territoriaux se développent aux différentes
88 échelles de territoire, des collectifs sont apparus, des Espaces de Concertation se construisent.

89
90 Dans cette grande complexité, dans ce mouvement assez insaisissable, le projet du Réseau Ecole et
91 Nature (REN) a besoin d'être réexaminé, d'être pensé, précisé, défini.

92
93 Pendant 7 ans (1983 à 1990) le réseau a fonctionné et produit sans avoir d'existence formelle. Ecole
94 et Nature était une association de fait.

95

96 **Identité et valeurs**

97 *Nous déclarons que le réseau doit réaffirmer son identité et ses valeurs. D'ailleurs, les valeurs que*
98 *nous partageons sont régulièrement réaffirmées entre nous.*

99 ***Le Réseau École et Nature, c'est qui ?***

100 Ce qui fonde notre identité c'est l'éducation à l'environnement - l'éducation à la nature ; et ce vers
101 quoi nous sommes « socialement » appelés : l'écocitoyenneté et le développement durable.

102 Le réseau est constitué d'une diversité d'acteurs : réseaux territoriaux, associations locales,
103 associations nationales, enseignants, chercheurs, éducateurs, professionnels du sport,
104 professionnels de la santé, professionnels de la culture, citoyens, entreprises, entreprises
105 individuelles, élus et techniciens de collectivités, établissements scolaires, services de l'Etat.

106 La diversité c'est notre culture.

107 Il affiche une identité forte : 26 réseaux d'acteurs organisés dans les territoires, représentant eux-
108 mêmes des centaines d'associations, sans oublier les personnes physiques, tous avec des valeurs
109 communes, de la cohérence, des méthodologies actives et participatives, des pratiques ancrées sur
110 le terrain, la création de liens humain-nature, un engagement politique non partisan. Le faire
111 ensemble, c'est aussi faire avec « les autres », partager. Cette culture du partenariat nous
112 cherchons à la développer avec un grand nombre d'organisations.

113 En même temps que nous affichons le fait associatif et ce qui le caractérise dans ses modalités de
114 fonctionnement (gestion désintéressée, engagement bénévole...), nous pensons que le REN est
115 partie intégrante d'une toile complexe ouverte à l'ensemble des acteurs de l'EEDD. Le REN est une
116 association de loi 1901, qui s'inscrit dans la défense de l'intérêt général, la solidarité dans l'espace
117 et le temps et qui est partie intégrante du champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

118 119 ***A qui s'adresse-t-il ?***

120 L'EEDD s'est informer, sensibiliser, former et éduquer partout, pour tous et tout au long de la vie.

121 L'association REN dont les statuts ont été déposés en 90 doit être vue comme un organe apportant
122 de la vitalité au réseau et en aucun cas comme étant le réseau lui-même. Le réseau des acteurs de
123 l'EEDD est bien plus large et concerne bien plus de monde que les 280 adhérents directs du REN.
124 Le cœur du réseau est bien constitué par les centaines d'adhérents des structures adhérentes au
125 REN et c'est avec tous ceux-là, évalués à 1000 personnes physiques et 1000 personnes morales, que
126 nous devons agir et nous rendre utile. Adhérents ou pas, salariés, bénévoles... s'impliquent
127 collectivement pour faire vivre plus fort, plus intensément le grand réseau sans limite des citoyens
128 désireux de voir l'EEDD s'épanouir à hauteur des enjeux. Une personne participant à une rencontre
129 régionale ou nationale ou à tout autre événement est en droit de se sentir du réseau sans verser de
130 cotisation à qui conque. Il y a d'autres manières de participer et de se rendre utile que d'acquiescer
131 une cotisation. Mais sans adhérer une personne ne peut pas intervenir sur le destin de l'association
132 Réseau Ecole et Nature.

133 ***Pour une vision du monde partagée, solidaire et responsable***

134 Le projet du REN s'inscrit dans la protection du vivant. Ce projet est aussi tourné vers une éducation
135 sociale pour aller vers la nécessaire métamorphose et sortir de cette crise sociale, écologique
136 omniprésente.

137 Le REN promeut une éducation populaire, laïque, émancipatrice et humaniste qui s'appuie sur la
138 rencontre du vivant et l'action immédiate.

139 Cette éducation participe à la conscience de notre propre place en tant qu'être humain dans la
140 nature, dans la cité et dans le monde.
141 Le REN doit être une aide pour faire ensemble, un appui pour l'action.

142 *Une éducation au vivant : Nature, terrain et territoire...*

143 Nous réaffirmons notre pratique d'éduquer à, dans, par et pour la nature et l'environnement.
144 Si les réseaux de l'EEDD se caractérisent par l'action de terrain incluant l'espace urbain, nous nous
145 plaçons aussi comme des acteurs sur un territoire, dans lequel la dimension humaine occupe une
146 grande place. C'est cette éducation ancrée dans les territoires que nous considérons comme un
147 levier efficace, cohérent avec nos valeurs devenant réalité par la participation citoyenne.

148 *... et au développement durable*

149 Nous retrouvons dans nos échanges l'idée d'une acquisition progressive du concept de
150 développement durable, une appropriation, mais aussi le besoin d'une déconstruction pour proposer
151 notre propre vision du développement durable : compter et partager les richesses autrement,
152 promouvoir l'intelligence collective et l'hétérogénéité comme facteur de richesse, réhabiliter une
153 forme de lenteur et le droit à l'erreur dans tout apprentissage, donner sa place au féminin,
154 agglomérer les initiatives créatrices...

155

156 **Orientations**

157 *Vers quoi désire-t-on aller tous ensemble ?*

158 Il nous faut sans cesse garder à l'esprit les valeurs qui nous portent dans nos émotions pour inventer
159 une façon de se rendre utile, transformer le monde, créer des liens avec le réel, être plus juste.
160 Une volonté forte se fait jour de tendre vers la cohérence entre le dire et le faire.

161 **L'ouverture**

162 Le réseau est sans limite en ce sens qu'il suffit qu'il trouve un nouveau relais pour s'agrandir. Il
163 accueille tout le monde. Le réseau, au sens large, est un lieu d'accueil et d'ouverture (solidarité
164 locale et internationale, santé, culture, agriculture, sport, recherche, économie sociale et
165 solidaire...).

166 Si nous reconnaissons que « les autres » nous enrichissent, cela reste dans un cadre éthique et en
167 référence à nos valeurs.

168 **L'exploration pédagogique**

169 Le réseau est une pépinière, un laboratoire, un terreau ; c'est aussi une source d'expertise et de
170 formation qui accompagne et soutien les acteurs de l'EEDD.

171 Nous promovons une forme d'éducation à l'émancipation, à la complexité, au politique.
172 Réapprenons à prendre des risques ensemble.

173 Favoriser les initiatives et être dans l'innovation est le cœur du réseau.

174 Le réseau c'est aussi la mutualisation, la recherche pédagogique, la production et la diffusion de
175 ressources. C'est pourquoi il est primordial de toujours déclencher la parole sur la pédagogie active,
176 le dialogue, l'écoute...

177 *La démocratie et la représentation*

178 Une des fonctions clefs du réseau est d'être en veille et de faire circuler l'information. L'une des
179 forces d'être organisé en réseau est cette rapidité de circulation de l'information, cette capacité à
180 mutualiser les informations collectées par chacun.

181 L'attention, la participation, la construction collective et la capacité à inventer d'autres formes de
182 fonctionnement démocratique servent une culture commune pour apprendre à vivre, à être humain,
183 citoyen, à produire et consommer différemment.

184 ***La convivialité, la liberté et l'intelligence collective***

185 L'aventure Ecole et nature a, à sa source, la décontraction, l'amitié et le sens de l'humour. Si on s'y
186 occupe d'affaires sérieuses, on ne s'y prend pas au sérieux. Convivialité, plaisir dans l'action, mise
187 en oeuvre de l'intelligence collective dans le respect, l'écoute et la confiance, c'est la marque du
188 REN.

189

190 ***Des objectifs stratégiques***

191 **Mettre en relation** les acteurs de l'EEDD dans leur diversité, créer des connexions, faciliter les
192 rencontres, faire circuler les informations...

193 **Mettre à disposition des outils, des ressources et des savoir-faire** : outils pédagogiques, outils
194 organisationnels, gouvernance, formation...

195 **Représenter les acteurs de l'EEDD**, travailler à leur reconnaissance, faire connaître leurs attentes,
196 leurs actions ; rendre lisible l'EEDD...

197 **Favoriser l'innovation, la démarche de recherche-action.**

198 **Une triple entrée pour un projet associatif global**

199 **Une organisation en réseau**

200 **Comment tendre vers ces principes, valeurs et objectifs ?**

201 Avec les territoires, en incitant l'engagement des réseaux au sein du CA du REN et en multipliant les
202 temps de rencontre (assises, rencontres, évènementiels...), il s'agira aussi de communiquer,
203 d'informer, de soutenir et de valoriser l'existant.

204 **Le REN dans un paysage complexe de l'EEDD**

205 Le paysage de l'EEDD s'est complexifié ces dernières années.
206 Quelles relations entre le REN, les Réseaux territoriaux, le CFEEDD, l'ENC, les ETC ?
207 Quel est aujourd'hui le positionnement du réseau École & Nature dans le paysage de l'EEDD en tant
208 que membre de la société civile ?

209 REN et Réseaux territoriaux
210 Les objectifs prioritaires des réseaux territoriaux, GRAINE(s), ARIENA, REEB, réseaux
211 départementaux et infra-départementaux sont d'accueillir, d'échanger, de mutualiser, d'innover, de
212 créer pour ceux qui font l'EEDD. Ils participent à la mise à disposition de moyens d'échange, d'outils,
213 de dispositifs.

214 REN et CFEEDD
215 L'association CFEEDD a été créée suite à une action mondiale, pour se regrouper, pour porter un
216 message au niveau des ministères. Associant associations et syndicats il représente la société civile
217 de l'EEDD et il comprend aussi les parcs naturels régionaux. Son objectif est de faire le poids, de se
218 faire entendre par l'État.
219

220 Le CFEEDD a été constitué d'organisations nationales alors que le REN est issu de personnes
221 physiques tout d'abord, puis d'associations locales. Le CFEEDD, ce sont 31 structures en 2012.

222 Un besoin d'avoir une parole indépendante du CFEEDD est exprimée au sein du REN.

223

224 **Forme d'organisation : réseau, collectif, espace.**

225 **Des adhérents identifient trois fonctions, dont voici une « définition ». (Voir le document**
226 **« points de débat »)**

227 **Le réseau** met en relation de façon horizontale les acteurs EEDD (personnes physiques ou personnes
228 morales). Il est ouvert, se propageant il ne connaît pas de limite dans l'espace. Il se constitue sur
229 l'échange entre les acteurs dans leur diversité. Il est un lieu de conception collective de projets et
230 d'élaboration d'une culture commune. Écoute, fraternité, convivialité sont des principes
231 constitutifs du réseau. Le réseau fonctionne sans sommet ni centre, il n'est pas hiérarchique. Il ne
232 se contrôle pas, mais s'autorégule. Il permet une grande réactivité. L'information se propage
233 rapidement par l'intermédiaire de ses membres qui sont autant de relais d'information. Sa durée de
234 vie dépend de la mobilisation de ses membres.

235 Le Réseau c'est aussi un laboratoire social multipolaire qui exprime la complexité, l'intensité de
236 l'action, la bienveillance, la sincérité et la convivialité. Le Réseau est un assemblage d'acteurs
237 libres connecté, centré sur son objet (EEDD), il est impliquant et permet à chacun de pouvoir
238 s'investir en fonction de ses possibilités, compétences et envies. La richesse de ce mode d'action est
239 sa capacité à combiner une pluralité d'intérêts et de points de vue différents.

240

241 **Le collectif** rassemble le plus largement possible des acteurs organisés et diversifiés qui se
242 mobilisent pour le développement de l'EEDD. Le collectif tend à devenir légitime et représentatif, il
243 vise à faire le poids. Son but est de trouver le moyen de s'inscrire dans le rapport de force avec
244 l'autorité publique. Dans le collectif, les intérêts de chacun peuvent être différents, mais l'objet du
245 collectif est partagé par tous. Le collectif est un instrument de dialogue. Désignant des porte-
246 paroles, le collectif définit des propositions et des orientations qui tendent à influencer la politique du
247 territoire.

248 **L'Espace Territorial de concertation (ETC)** met autour de la table l'ensemble des parties
249 prenantes du territoire : Services de l'Etat, collectivités, associations, syndicats, entreprises et
250 acteurs territoriaux organisés à d'autres échelles. Les participants sont tous sur un pied d'égalité,
251 aucun n'est au centre. L'ETC définit une stratégie territoriale de l'EEDD dans lequel tous se
252 reconnaissent et il assure un suivi de sa mise en œuvre. Il produit une culture commune entre les
253 personnes issues des différentes sphères.

254

255 ***Une entrée pédagogique***

256 *L'EE vise à faire comprendre la complexité du monde auquel nous appartenons, à éveiller l'esprit*
257 *critique pour agir et vivre ensemble. L'EEDD vise l'autonomie de l'individu.*

258 *Notre entrée c'est l'éducatif, l'émancipation, l'écoute, le développement de l'aptitude à*
259 *participer au débat.*

260 La pédagogie du vivant

261 L'éducation à la nature, dans la nature. Ce contact avec le terrain, l'importance du réel, le contact
262 direct avec les éléments et l'objet étudié sont des étapes fondamentales de construction de
263 l'individu, pour mieux vivre ensemble.

264 La pédagogie par la diversité

265 Diversifier les approches, alterner les méthodes (petit grand, groupe...)... le participant est acteur
266 de son apprentissage. L'EEDD c'est permettre l'expérimentation, réhabiliter le processus essai-
267 erreur.

268 Le REN a une posture d'accompagnement et d'expertise, il tend à être un outil de travail performant
269 et cohérent, au plus près des adhérents. C'est un «laboratoire» pour l'innovation.
270 Nous avons la volonté de développer la recherche-action, l'expérimentation, et valoriser, des
271 pratiques exemplaires, des initiatives territoriales et les développer à l'échelle nationale et au-delà.

272 Des pédagogies actives

273 La pédagogie de projet a une grande place dans nos actions ainsi que toutes les méthodologies
274 participatives et les diverses approches (sensorielle, scientifique, imaginaire, émerveillement...)
275 pour rendre chacun acteur.

276 Désireux d'éviter les pratiques d'injonctions comportementales le REN développe une éducation
277 basée sur la transmission, la construction et l'accompagnement (avoir soin de, prendre soin de, être
278 attentif à).

279 La pédagogie du partenariat

280 Le REN se reconnaît d'une culture partenariale travaillant avec les services de l'Etat, les collectivités
281 et les entreprises. Il est favorable à l'ouverture permanente à d'autres réseaux du champ de l'ESS,
282 de l'éducation au développement, à la solidarité internationale, à la citoyenneté, à la culture, à la
283 santé, au sport...

284 Cela se traduit concrètement par l'importance que l'on accorde au choix des lieux pour tout type
285 de rencontre que nous organisons. Le souhait est là, d'aller toujours vers plus de cohérence entre le
286 propos éducatif et ce que nous vivons au quotidien.

287 Le projet du REN c'est peut-être surtout l'absence de prosélytisme.

288

289 *Une vision politique*

290 Le REN dans l'engagement politique
291 Dans nos échanges, il apparaît que le REN doit exister politiquement, porter un message politique,
292 mais qu'il doit réfléchir à sa place, en particulier par rapport au CFEEDD.

293
294 Au besoin exprimé par certains de clarifier ce que l'on entend par « politique », est avancé que faire
295 de la politique pour le REN, ce n'est pas seulement interpeller, c'est aussi participer à la
296 construction de la politique nationale de l'EEDD en évitant toujours toute instrumentalisation.

297

298

299

300

301 **La mise en œuvre du projet**

302 Plusieurs articulations seront présentées dans ce chapitre : entre instances décisionnelles et
303 adhérents au sens large, entre temps bénévole - temps professionnel.

304

305 ***Le Plan Pluriannuel d'Action (PPA), la traduction concrète du projet***

306 Le projet du REN est organisé en Plan pluriannuel d'actions autour des axes suivants :

- 307 • Fonctionnement général
- 308 • Soutien aux acteurs et représentation
- 309 • Education, dispositifs et innovations pédagogiques
- 310 • Formations, Rencontres
- 311 • Communication

312 Voir PPA en annexe

313 ***La relation avec les adhérents (personnes physiques, personnes morales, relais, 314 entreprises, collectivités territoriales, écoles, etc.)***

315 ***Modalités d'adhésion***

316 Adhérent : a payé sa cotisation à l'association

317 Les demandes d'adhésion arrivent au siège du REN puis sont envoyées, pour les structures, au CA
318 pour validation.

319 ***Les différents adhérents du REN***

320 Les individuels,
321 Les associations locales et nationales,
322 Les établissements d'enseignement,
323 Les collectivités,
324 Les entreprises,
325 Les réseaux territoriaux.

326 ***Le REN apporte aux adhérents***

327 **1/ Un lieu de créativité et d'innovation pédagogique**

328 Réinscrire le « laboratoire d'idée », l'exploration pédagogique au sein du projet du REN en
329 l'organisant. Parler du foisonnement d'idées au sein du réseau au travers des possibilités offertes à
330 chacun de soumettre un projet, une initiative à tous au travers des listes de diffusion spécifiques ou
331 généralistes.

332 La créativité et l'innovation seront encouragées au sein du REN en améliorant la lisibilité des
333 groupes de travail existants avec une liste des groupes de travail et des personnes référents et leurs
334 coordonnées ;

335 La liste peut être présentée sur notre site internet (espace adhérents) ainsi que dans le Bulletin des
336 Adhérents du Réseau (BAR), une à deux fois par an avec aussi son affichage lors de l'AG (format
337 panneaux), lors des rencontres.

- 338 C'est la place de la mise en œuvre des savoir-faire de tous.
- 339 **2/ Un lieu de mise en lien, de mise en relation, d'information**
- 340 Une centaine de listes de diffusion mail, outils coopératifs en ligne existe aujourd'hui au sein du REN
341 ou sur le site éduc-envir.
- 342 Y compris pour les non-adhérents, le REN offre la possibilité d'être inscrit sur certaines listes de
343 diffusions ouvertes (ex. liste eedd ; liste e3d ; liste art et nature).
- 344 Un site Internet avec le site général et les plateformes thématiques (eau, conso - déchets, nature
345 biodiversité, éco mobilité) où chacun peut participer.
- 346 Une Newsletter Kolekti, diffusée à 3700 abonnés.
- 347 Des dispositifs pédagogiques mis en commun et sur lesquels des groupes de travail se réunissent
348 pour les faire évoluer.
- 349 Des ouvrages rédigés collectivement, diffusés très largement, empruntables dans nombre de nos
350 centres de ressources en territoire.
- 351 Remettre à jour l'accueil des nouveaux : dans les différents temps de regroupements (congrès,
352 rencontres, etc.).
- 353 Cet accueil des nouveaux pourrait être une fonction du relais : prendre contact avec un nouvel
354 adhérent (mail ou téléphone). Un permanent du REN renvoie le contact au relais le plus proche pour
355 la mise en relation.
- 356
- 357 ***Les adhérents s'impliquent dans le REN***
- 358 **1/ l'expression des envies et des projets**
- 359 L'Objectif est de donner une photographie de la dynamique des territoires en relation avec les
360 projets du REN et faciliter la mise en relation et la synergie des projets entre les territoires et entre
361 les territoires et le REN.
- 362 S'appuyer sur les réseaux et les relais pour qu'ils renvoient les grands projets, les tendances sur
363 leurs territoires (exemple sous forme de Google doc), sous un format visible et « remplissable » par
364 tous.
- 365 L'idée est de faire remonter les envies des territoires pour une mise en commun et une synergie. Ce
366 n'est pas le projet du REN en tant que tel qui est défini ainsi mais bien la mutualisation de projets
367 des territoires qui peuvent ensuite être travaillés par des adhérents qui se seront trouvés au sein du
368 REN.
- 369 **2/ dans les groupes de travail, les comités de pilotage,**
- 370 Au travers du site Internet, et des autres outils présentés précédemment il est plus facile de faire le
371 lien avec les comités de pilotage et les groupes de travail. Chaque adhérent ou non adhérent peut
372 intégrer ces groupes ou comités et y apporter ses propres compétences, ses savoir-faire.
- 373

374 **3/ en étant relais**

375 Les relais sont une spécificité du fonctionnement du REN. Ils structuraient l'association avant le
376 dépôt des statuts. Tisseurs de liens, colporteurs de projets, veilleurs et "alarmeurs" sur les
377 tendances et les décisions prises dans les administrations ou collectivités locales partenaires de
378 l'eedd, ils sont promoteurs d'actions et d'initiatives.

379 Le REN réaffirme l'importance de la fonction de relais en son sein.

380 Les relais sont des personnes physiques ou morales qui adhèrent au REN et qui se déclarent "relais"
381 lors de l'Assemblée Générale. Les nouveaux relais présentent à l'Assemblée générale leurs
382 motivations ; ils s'engagent à respecter la charte du réseau et le règlement de fonctionnement, et à
383 œuvrer dans le sens du projet associatif.

384 Les fonctions des relais :

- 385 • Promouvoir l'éducation à l'environnement, ainsi que les actions, projets et productions du
386 REN et de l'ensemble de ses membres dans leurs territoires
- 387 • Répondre aux demandes d'informations et aux sollicitations diverses des publics
- 388 • Assurer un lien entre les adhérents (surtout les nouveaux adhérents) et le REN.

389 Afin de pouvoir assumer ces fonctions, les relais s'engagent à suivre l'actualité du réseau, à
390 participer à ses projets et à ses réflexions, à être à l'écoute du milieu local et à partager ses
391 observations et questionnements au sein du REN. Il est également nécessaire qu'ils aient une bonne
392 connaissance des acteurs de l'EE sur leur territoire, et qu'ils soient en lien avec le réseau territorial
393 quand il existe. Enfin chaque relais doit avoir une adresse mail.

394 Les actions des relais
395 - Participation à la mise en relation et synergie des actions entre les territoires, et entre les
396 territoires et le REN : ils renseignent dans un document en ligne conçu par le REN sur les projets
397 importants de leur territoire et donnent une photographie des tendances sur leur territoire.
398 - Contribution à un contact plus personnalisé des nouveaux adhérents : les relais reçoivent
399 l'information sur l'adhésion d'une nouvelle personne ou structure de son secteur afin de prendre
400 contact avec. Les Relais écoutent les attentes du nouvel adhérent, présentent les différentes
401 actions et groupes de travail, expliquent le fonctionnement du REN... (Mail ou téléphone).
402 - Participation à l'écriture de la charte du Réseau Ecole et Nature et à la définition de son projet
403 associatif, ils se reconnaissent dans les deux et l'expriment de façon explicite.

404 Le CA peut radier un relais pour non-respect de ses engagements.

405 **4/ dans les instances décisionnelles**

406 Chaque adhérent peut s'investir dans les instances décisionnelles. En étant adhérent depuis au
407 moins un an il peut devenir administrateur. De même, en étant administrateur depuis un an, il peut
408 devenir co-président et entrer au bureau.

409

410 ***La gouvernance au sein du REN***

411 La réflexion sur le fonctionnement et la gouvernance du réseau a conduit à interroger également les
412 modes de priorisations des chantiers à court et moyen terme et les modalités de vote (décision à
413 l'unanimité, se laisser du temps...).

414 La proposition d'une nouvelle organisation est faite au travers du projet associatif du réseau.

415

416 **Elle est issue de constats**

- 417 • Des dysfonctionnements et un contexte pas du tout favorable à prendre du recul sur nos
- 418 méthodes
- 419 • Baisse de l'engagement associatif dans l'association REN et dans ses projets
- 420 • Difficultés de mobilisation des Comités de Pilotage
- 421 • Un manque d'appropriation des projets par les adhérents
- 422 • Une instance décisionnelle pas assez représentative de la réalité des réseaux, des adhérents
- 423 dans leur ensemble
- 424 • Une approche statutaire pas cohérente avec la réalité des engagements au sein du REN
- 425 (exemple du CP réseaux qui est statutaire, mais qui n'est pas mobilisé, des CP qui sont
- 426 inexistants ou qui ont perdu leur capacité d'initiative, de proposition et de mobilisation)

427 **Elle repose sur des principes**

- 428 • intelligence collective
- 429 • démocratie participative
- 430 • solidarité dans la prise de décision
- 431 • consensus dynamique qui favorise l'appropriation et l'engagement des adhérents dans toute
- 432 leur diversité

433 **Elle fait des propositions sur**

434 Une démarche, des instances, des processus décisionnels qui

- 435 • sont ouverts à la diversité du réseau
- 436 • favorisent l'engagement, l'appropriation
- 437 • favorisent et valorisent la prise d'initiative dans le projet collectif
- 438 • continuent à marquer notre volonté d'innover dans nos méthodes, qui n'est pas un processus
- 439 figé, mais un processus évolutif dans une culture de l'évaluation pour une démarche de
- 440 progrès

441

442 **Avec une méthode et des échéances**

443 Elle requiert deux préalables que sont :

- 444 • l'adhésion de tous (validation en AG 2012)
- 445 • le fait de prendre le temps de la formation et de l'accompagnement (des permanents,
- 446 administrateurs, adhérents impliqués) tout en supposant un renouveau de nos méthodes
- 447 d'animation des processus décisionnels

448 Cette proposition pourrait se mettre en place progressivement : 2012 on valide à l'AG, on met en

449 place réellement en 2013 avec évaluation en fin d'année pour une inscription statutaire en 2014.

450

451 **La proposition**

452 Il ne s'agit pas de remettre en cause le fonctionnement statutaire et démocratique de l'association

453 loi 1901 mais de prendre en compte la réalité du REN aujourd'hui en créant une instance nouvelle

454 appelée provisoirement Agora.

455

456 Mise en place d'une instance consultative élargie composée parmi les adhérents :

- 457 • de membres élus lors de l'AG soit en leur nom propre soit au nom de leur structure,
- 458 • de membres désignés par leurs pairs au sein de chaque comité de pilotage ou groupe de
- 459 travail (le membre désigné ne peut être un administrateur référent ou le salarié pilote de
- 460 l'axe)
- 461 • de représentants de tous les réseaux régionaux en tant que membres de droit (mais ils
- 462 doivent annoncer lors de l'AG leur désir d'entrer dans l'Agora)

463 Cette Agora

- 464 • se réunit deux fois l'année (mars la veille de l'AG, octobre la veille de la JNEEDD) sur des
- 465 moments stratégiques pour l'association
- 466 • a pour prérogatives : participe à l'élaboration du projet politique et du programme d'actions
- 467 et procède à leur suivi et leur évaluation

468 Son fonctionnement : chaque membre de l'Agora a une voix délibérative. Les décisions sont prises

469 au consensus avec un principe d'anticipation et de justification du vote.

470 Constitution d'un Conseil d'Administration (CA) : organe décisionnel, qui se réunit 4 fois dans l'année,

471 dont les deux réunions de l'Agora.

- 472 • membres élus lors de l'AG parmi les adhérents à jour de leur cotisation et ayant au moins un
- 473 an d'ancienneté dans le réseau.
- 474 • Prérogatives : prise des décisions concernant la mise en œuvre des orientations
- 475 • Les décisions sont prises au consensus avec un principe d'anticipation.

476

477 Constitution d'un bureau : organe décisionnel et opérationnel qui se réunit autant de fois que ses

478 fonctions le nécessitent avec la présence des co-directeurs du réseau

- 479 • composé de co-présidents élus par le CA ou par l'AG (10 maxi) sur des fonctions
- 480 transversales
- 481 • Prérogatives : prise des décisions concernant le projet global du REN et la mise en œuvre
- 482 des orientations, gère le quotidien
- 483 • Les décisions sont prises au consensus avec un principe d'anticipation (voir modalités de
- 484 vote).

485 Constitution de comités de pilotage (CP) : instances consultatives et d'expertise qui se réunissent à

486 la demande de leurs membres et selon l'actualité de leur projet

- 487 • Composition : tout adhérent intéressé par le ou les projets des axes du PPA et qui s'engage à
- 488 participer aux travaux proposés par le CP
- 489 • chaque CP désigne, lors de sa première réunion, en son sein un représentant à l'Agora autre
- 490 que l'élu du CA référent ou que le salarié du REN pilote de l'axe
- 491 • Chaque CP se réunit au minimum deux fois par an, soit physiquement soit à distance pour
- 492 préparer les propositions qui seront ensuite discutées par l'Agora au sein de laquelle l'élu et
- 493 le désigné iront porter les propositions,
- 494 • Prérogatives : construction des projets et des budgets afférant, aide à la décision

495 Constitution de groupes de travail

496

497 Chacune des actions des axes du projet peut être gérée par un ou plusieurs groupes de travail. Ces
498 groupes de travail sont animés par un membre du réseau avec le soutien d'un salarié du REN. Ce
499 dernier est garant de la réalisation du projet tel qu'il a été défini dans le PPA et par le comité de
500 pilotage. C'est par nature un groupe relativement « technique ».

501
502 **Fonction des groupes de travail :**

- 503
- 504 • Mettre en œuvre / réaliser / expérimenter le projet
 - 505 • Rendre compte au CP de l'avancée du projet et/ou des difficultés liées à sa réalisation
 - 506 • Élaborer des propositions d'objectifs, de priorités, et présenter au comité de pilotage
 - 507 • Évaluer les projets de son axe
- 508

509 **Constitution et fonctionnement :**

510
511 Les groupes de travail sont constitués d'adhérents, de membres et de tout individu / structure
512 intéressé par le projet. Ce sont des personnes ressources, motivées par le sujet, souhaitant
513 apporter leurs compétences et / ou leur énergie au groupe.

514
515 Les membres du groupe de travail sont bénévoles. Ils sont invités dans les comités de pilotage pour
516 présenter leurs travaux. La constitution et la dissolution des groupes de travail doit être validée par
517 le comité de pilotage de l'axe concerné et selon la vie des projets.

518
519 Selon le programme d'action et le budget du projet, des missions rémunérées pourront être
520 confiées à des personnes extérieures comme à des membres du groupe de travail. Ces missions
521 devront être validées par le comité de pilotage et par le bureau.

522

523 **Les modalités de vote**

524 Les décisions sont prises au consensus avec un principe d'anticipation et de justification du vote.

525 Le principe d'anticipation confirme que la décision est un processus qui s'étale dans le temps et qui
526 va jusqu'à un aboutissement qui est le vote. D'où l'importance de l'implication de chacun dans
527 l'élaboration de la décision, de la responsabilité et de la solidarité dans les décisions prises sinon il
528 n'y a pas de réelle démocratie. Nous sommes solidaires de la décision, nous partageons le processus
529 qui nous a amené à la décision. Il confirme également l'importance des temps physiques et de
530 l'information en amont, de l'explicitation et de la formation.

531 Est réaffirmé l'existence d'un lien fort entre le niveau d'information et la capacité de décision.

532 Il est proposé d'utiliser à nouveau le principe du vote Mûr/Pas mûr. Le principe est de faire un
533 premier tour des votants pour voir s'ils s'estiment prêt à voter la décision ou pas. Il peut lors de ce
534 premier tour être décidé de reporter le vote décisionnaire à plus tard, lorsque les informations
535 nécessaires auront toutes été réunies et que chacun se sentira prêt à voter.

536

537 ***Les moyens du projet***

538 **Les moyens humains**

539 Ils sont de 3 ordres :

540 . Des bénévoles par dizaines au CA, dans les comités de pilotage, les groupes de travail

- 541 . Une équipe de 7 salariés (en 2012)
- 542 Codirection administrative financière et animation des réseaux : Olivier Blanc
- 543 Codirection Vie associative - Education - Formation / Rencontres : Isabelle Lépeule
- 544 Codirection Projet politique, communication et relations extérieures : Roland Gérard
- 545 Gestion des Ressources humaines - Formation - communication : Fabienne Chadenier
- 546 Secrétariat et assistance de projet axe éducation : Marine Ferragut
- 547 Informatique : Christopher Venturini
- 548 Comptabilité : Catherine Stoven
- 549 Voir organigramme en annexe
- 550 . Des structures missionnées
- 551
- 552 ***Les moyens financiers***
- 553 . Subvention dans le cadre de partenariats publics
- 554 . Financements privés et dons
- 555 . Facturations de prestation et ventes de ressources pédagogiques ou d'ouvrages
- 556 . Adhésions
- 557 . Fonds européens
- 558 . Collectivités
- 559 . Contributions volontaires
- 560
-

561 Lexique

562 CFEEDD Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

563 CP ou copil Comité de pilotage

564 EEDD Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

565 EDD Éducation au Développement Durable

566 ERC Espace Régional de Concertation

567 ESS Economie Sociale et Solidaire

568 ETC Espace Territoriaux de Concertation

569 ENC Espace National de Concertation

570 GRAINE Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

571 PA Projet associatif

572 REN Réseau École & Nature

573

574

ANNEXE

575

576

577 Liste des adhérents

578 La charte

579 Le PPA

580 Les listes de diffusion mail existantes

581 Liste des partenaires et sur quelles actions

582 Le règlement de fonctionnement

583 L'organigramme de l'équipe

584

585

586